

VILLE DE PARIS
COMMISSION DU VIEUX PARIS

Paris, le 10 août 1988

Ref. : 88.138

Le Vice-Président
Secrétaire général
de la Commission du Vieux Paris
à

Monsieur Prunet
architecte en chef des Monuments
historiques
architecte de la Rotonde de La Villette

J'observe que le relevé établi par Mlle Brut selon mes instructions (p.j.) fait apparaître que la muraille C sur laquelle s'appuyaient les colonnes du portique de La Villette se prolonge de chaque côté par un mur de moellons qui correspond parfaitement à la ligne extérieure de la plate-forme qui figure sur l'état de 1791, plate-forme dont M. Huet assurait qu'elle n'avait jamais existé.

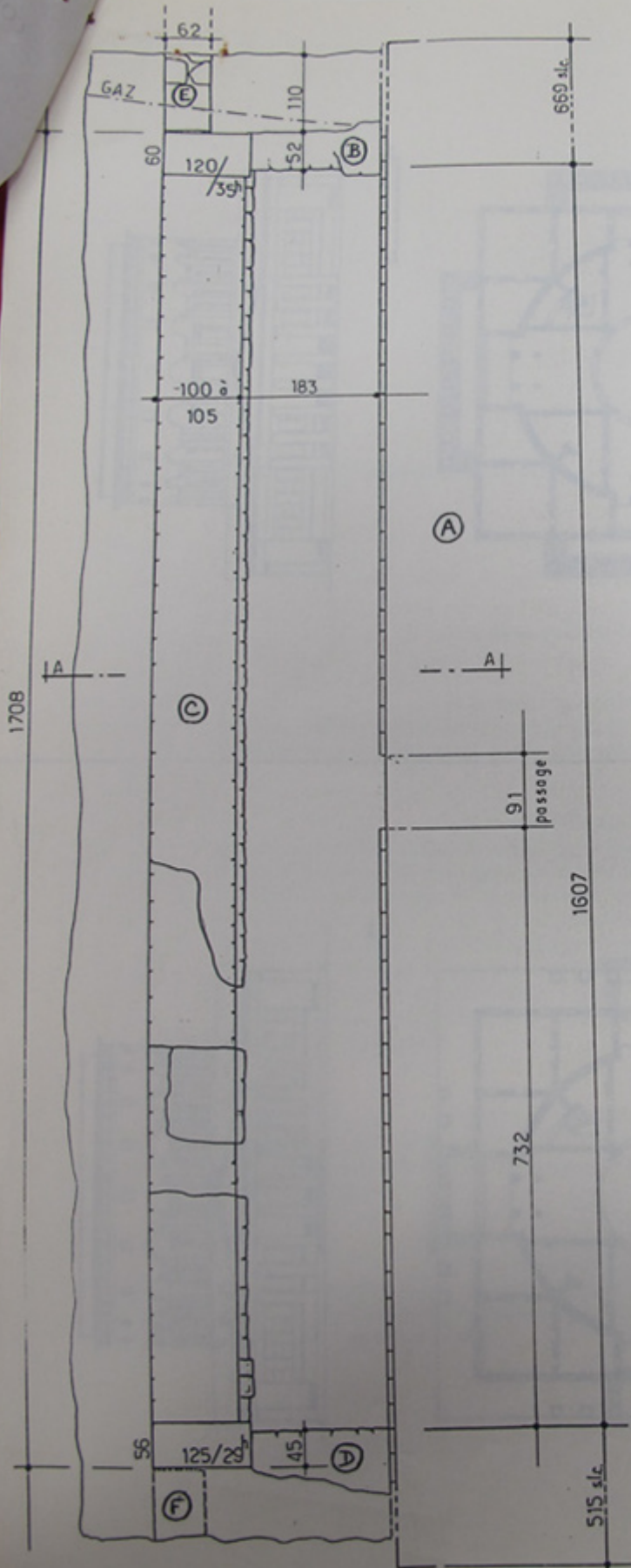
On ne voit pas comment on aurait procédé en 1791 à un relevé général des barrières qui n'aurait pas correspondu à la réalité. Si l'on devait admettre le contraire, alors ce plan correspondrait au projet de Ledoux et ce serait, dans les deux cas la preuve de ce que c'est cet état (fig. 3, p 16 du p.-v. de la Commission du Vieux Paris du 5 janvier 1970, p.j.) qu'il convient de restituer dans la reconstruction.

L'absence de symétrie par rapport aux autres frontons ne saurait constituer une objection puisque les frontons ne sont pas vus ensemble ou qu'ils le seraient de biais alors que la différence d'emmarchements ne serait pas sensible.

Enfin si l'adoption de l'état de 1791 ne permettait pas de conserver le profil du voûtement en quart de rond de la cave, j'estime qu'il n'y aurait aucun inconvénient à couvrir celle-ci d'un voile de béton pour obtenir l'échappement nécessaire à la pose de l'emmarchement.

L'essentiel est de rétablir l'état du document de 1791 pour les emmarchements et d'ailleurs aussi pour la plate-forme dont je n'arrive pas à comprendre sous quel prétexte on pourrait l'écarter puisque les murs qui devaient en soutenir le nu extérieur apparaissent dans la fouille.

Michel Pleury



ROTONDE VILLETTE.

CAVE PERISTYLE NORD.

dégagée du 02.08.88 au 04.08.1988.

A. ROTONDE.

Le mur C est harpé avec les murs B et D.

Les murs B et D sont harpés avec A.

F et E ne sont pas harpés avec C.

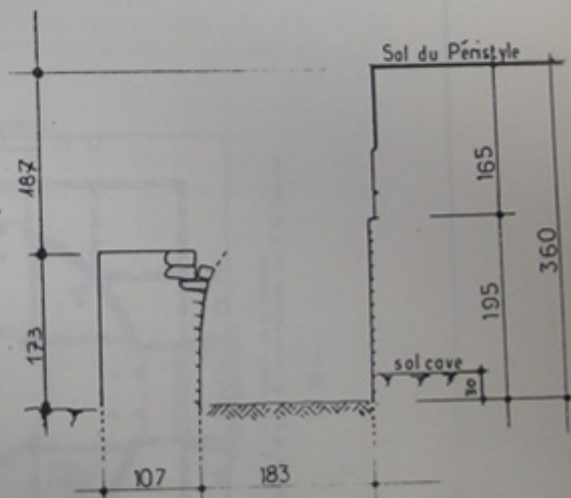
Tous ces murs sont en moellons calcaires liés au mortier.

Les extrémités du mur C sont constituées de parpaings en calcaire.

Les angles AD et AB sont constitués de pierres dures (silex, meulière) sur une hauteur d'environ 90cm, à plus 30cm au dessus du sol de la cave.

Les fondations de la Rotonde, en dehors de la cave semblent être également en pierres dures (silex, meulière).

— COUPE AA —



C. BRUT 05/08/1988